



# MISE AU CONCOURS

## Places d'apprentissage



Le Conseil communal met au concours pour la rentrée d'août 2025 :

- un poste de forestier·ère-bûcheron·ne
- trois ou quatre postes d'apprenti·e assistant·e socio-éducatif·ve (option « enfance »)
- un poste d'apprenti·e agent·e d'exploitation
- un poste d'apprenti·e employé·e de commerce

**Exigence :** avoir terminé l'école obligatoire

Pour tous renseignements complémentaires, le service des ressources humaines est à votre disposition au 032 886 43 20.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser **jusqu'au 29 novembre 2024** leur dossier de candidature complété des bulletins scolaires des trois dernières années, rapports de stage et curriculum vitae au service des ressources humaines ([RessourcesHumaines.VDT@ne.ch](mailto:RessourcesHumaines.VDT@ne.ch)) ou via notre site internet [www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi](http://www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi).

Val-de-Travers, le 23 octobre 2024

**LE CONSEIL COMMUNAL**

